

11. Ventilation

11	Ventilation	Oui	Non
11.1	Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) fait l'objet d'un entretien régulier (par l'entrepreneur en CVC).		
11.2	Les fenêtres et les portes doivent être gardées ouvertes si le temps le permet et que cela peut être fait sans danger (la ventilation avec l'air de l'extérieur est préférable).		
11.3	Si possible, l'air provenant des ventilateurs portatifs ou des climatiseurs ne souffle pas à la hauteur des voies respiratoires (c.-à-d. à hauteur d'homme), par exemple en dirigeant l'air vers le haut.		
11.4	Les ventilateurs portatifs et les climatiseurs font l'objet d'un nettoyage et d'un entretien réguliers et conformes aux consignes du fabricant.		
11.5	Pour le moment, il n'existe pas de preuve de la capacité des unités de filtration HEPA (avec filtres à très haute efficacité) à réduire le risque de transmission de la COVID-19. S'ils sont utilisés (p. ex., pour la filtration dans une salle de classe sans fenêtres), la sortie d'air ne souffle pas l'air expiré d'une personne à l'autre.		
11.6	Si des filtres portables HEPA sont utilisés, un calendrier a été établi pour le remplacement des filtres et tout autre entretien conformément aux consignes du fabricant.		

Notes :

Notes supplémentaires :

Sources

1. Ministère de la Santé. COVID-19 : Document d'orientation sur la gestion des éclosions dans les écoles [Internet]. Version 1. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [modifié le 28 août 2020; cité le 27 août 2020]. <https://www.ontario.ca/fr/page/covid-19-document-dorientation-sur-la-gestion-des-eclosions-dans-les-ecoles>
2. Ontario. Ministère de l'Éducation. Guide relatif à la réouverture des écoles de l'Ontario [Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [modifié le 26 août 2020; cité le 27 août 2020]. <https://www.ontario.ca/fr/page/guide-relatif-la-reouverture-des-ecoles-de-lontario>
3. Ontario. Ministère de l'Éducation. Directives opérationnelles pour la gestion de la COVID-19 dans les écoles [Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [modifié le 26 août 2020; cité le 27 août 2020]. <https://www.ontario.ca/fr/page/directives-operationnelles-pour-la-gestion-de-la-covid-19-dans-les-ecoles>
4. Ontario. Ministère de la Santé, ministère des Soins de longue durée. COVID-19 : Document de référence sur les symptômes [Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [modifié le 9 septembre 2020; cité le 9 septembre 2020]. http://www.health.gov.on.ca/fr/pro/programs/publichealth/coronavirus/docs/2019_reference_doc_symptoms.pdf
5. Gouvernement de l'Ontario. Auto-évaluation pour la COVID-19 [Internet]. Version 3.9. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [modifié le 25 août 2020; cité le 27 août 2020]. <https://covid-19.ontario.ca/autoevaluation/>
6. Ontario. Ministère de la Santé. Centres d'évaluation de la COVID-19 [Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 27 août 2020]. <https://covid-19.ontario.ca/fr/centres-devaluation-de-la-covid-19>
7. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Comment se laver les mains/Comment se désinfecter les mains [Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 27 août 2020]. <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/factsheet/factsheet-covid-19-hand-hygiene.pdf?la=fr>
8. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) – Comment s'auto-isoler [Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 27 août 2020]. <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/factsheet-covid-19-how-to-self-isolate.pdf>
9. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Comment se laver les mains – Démonstration étape par étape de la manière de bien se laver les mains [enregistrement vidéo sur Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2018 [cité le 27 août 2020]. Durée : 2 minutes. <https://www.publichealthontario.ca/fr/videos/ipac-handwash>
10. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Comment se désinfecter les mains [enregistrement vidéo sur Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine

pour l'Ontario; 2020 [cité le 27 août 2020]. Durée 1 minute.
<https://www.publichealthontario.ca/fr/videos/ipac-handrub>

11. Gouvernement du Canada. Désinfectants pour surfaces dures et désinfectants pour les mains (COVID-19) [Internet]. Ottawa (Ontario), gouvernement du Canada; 2020 [cité le 27 août 2020].
<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/medicaments-produits-sante/desinfectants/covid-19.html>
12. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Prévention et contrôle des infections conseils pour les enfants qui fréquentent l'école [Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 14 septembre 2020].
<https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/ncov/sch/09/covid-19-ipac-school-children.pdf?la=fr>
13. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Mettre un masque et des lunettes de protection [enregistrement vidéo sur Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2020 [cité le 3 septembre 2020]. Durée : 1 minute.
<https://www.publichealthontario.ca/fr/videos/ipac-maskeyes-on>
14. Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Algorithme de l'évaluation des risques pour guider l'utilisation de l'ÉPI [Internet]. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2013 [cité le 8 septembre 2020]. <https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/c/2013/clinical-office-risk-algorithm-ppe.pdf?la=fr>

Citation

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). *Liste de vérification : COVID-19 : Préparation et prévention dans les écoles élémentaires et secondaires (de la maternelle à la 12^e année)*. Toronto (Ontario), Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021.

©Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021.

Avis de non-responsabilité

Santé publique Ontario (SPO) a conçu le présent document. SPO offre des conseils scientifiques et techniques au gouvernement, aux agences de santé publique et aux fournisseurs de soins de santé de l'Ontario. Les travaux de SPO s'appuient sur les meilleures données probantes disponibles au moment de leur publication. L'application et l'utilisation du présent document relèvent de la responsabilité des utilisateurs.

SPO n'assume aucune responsabilité relativement aux conséquences de l'application ou de l'utilisation du document par quiconque. Le présent document peut être reproduit sans permission à des fins non commerciales seulement, sous réserve d'une mention appropriée de Santé publique Ontario. Aucun changement ni aucune modification ne peuvent être apportés à ce document sans la permission écrite explicite de Santé publique Ontario.

Santé publique Ontario

Santé publique Ontario est un organisme du gouvernement de l'Ontario voué à la protection et à la promotion de la santé de l'ensemble de la population ontarienne, ainsi qu'à la réduction des iniquités en matière de santé. Santé publique Ontario met les connaissances et les renseignements scientifiques les plus pointus du monde entier à la portée des professionnels de la santé publique, des travailleurs de la santé de première ligne et des chercheurs.

Pour obtenir plus d'information au sujet de SPO, consultez santepubliqueontario.ca.